



BUREAU DE L'OMBUDSMAN
VILLE DE GATINEAU

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Faciliter la contribution citoyenne aux décisions municipales

Gatineau, le 19 mars 2014. – Le président du Bureau de l'ombudsman de Gatineau, monsieur André Guay, a rendu public aujourd'hui le rapport de la Commission sur l'implication du milieu, lequel fait le point sur les efforts déployés par la Ville de Gatineau en matière de participation citoyenne, plus particulièrement la consultation publique auprès des citoyens gatinois. Madame Julie Pelletier, présidente de cette commission, a invité la Ville de Gatineau « à pousser plus loin ses efforts en matière de gouvernance participative » à l'occasion de la conférence de presse de ce matin. Accompagnée de ses collègues, messieurs Michel Vézina, commissaire et vice-président du Bureau, ainsi que Denis Martin, commissaire, elle a aussi déclaré qu'il « fallait s'assurer, en toute transparence, de tirer le maximum de profit de la contribution des citoyens au processus décisionnel ».

La Commission reconnaît le rôle d'avant-garde joué par l'administration municipale au début des années 2000 quant à sa réflexion en matière de participation citoyenne, plus particulièrement en intégrant une procédure de consultation publique dans sa gestion. Depuis, la Ville a mis en place d'autres moyens pour soutenir l'engagement citoyen comme le Bureau de l'ombudsman et le 3-1-1, le centre d'appels non urgents. Cependant, la Commission recommande de revoir la procédure de consultation publique pour que les citoyens soient davantage consultés en amont pour tout projet d'envergure, qu'ils soient mieux informés des résultats concrets des consultations et de leur suivi.

En terminant, madame Pelletier a tenu à remercier tous les citoyens qui ont contribué aux travaux de la Commission, les élus qui ont été rencontrés, les cadres et les fonctionnaires qui ont partagé leurs réflexions et leur expérience, ainsi que les ex-commissaires Denis Carrier et Serge Marleau pour leur engagement à différentes étapes de cette réflexion. Elle a également souligné la collaboration d'une équipe de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour la rédaction de ce rapport, monsieur Mario Gauthier, professeur au Département de sciences sociales, et madame Lynda Gagnon, assistante de recherche.

Le rapport de la Commission est accessible dans le site Web du Bureau de l'ombudsman, dans les points de service de la bibliothèque municipale et celle de l'UQO.